

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 2 JUILLET 2014 À 19H00, TENUE À LA SALLE GILLES-MOREAU.**

Sont présent(e)s La conseillère Hélène Roussel, les conseillers, Yves Poussard et Benoit Viel.

Sont absent(e)s Les conseillères Emmanuelle Garnaud et Jacqueline Poirier, le conseiller Stéphane Fraser

Tous formant quorum avec la présidence du maire, Vincent More

Est également présent : Le directeur général, Louis Breton

**1. Mot de bienvenue à l'assemblée**

La séance débute à 19:00 avec le mot de bienvenue à l'assemblée.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

ATTENDU QUE la lecture de l'ordre du jour de la présente séance a été faite à l'assemblée par le maire;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par Hélène Roussel, appuyé par Benoit Viel, et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s,

**S-2014-07-160**

QUE le Conseil adopte l'ordre du jour sans modification.

**3. Constatation de l'avis de convocation**

Tous les membres du conseil certifient avoir reçu un avis de convocation pour la présente séance extraordinaire, *conformément au Code municipal du Québec*

**S-2014-07-161**

(LRQ, c. C-27.1, Art. 155-156).

**4. Projet du parc intergénérationnel des Îles et Programme nouveaux horizons pour les aînés (PNHA)**

ATTENDU QUE l'édification d'un parc intergénérationnel dans le secteur des Îles est l'un des projets priorités par le Conseil;

CONSIDÉRANT QU'il est possible de bénéficier jusqu'à 25 000 \$ dans le cadre du PNHA pour effectuer le projet du parc intergénérationnel;

CONSIDÉRANT QUE les prévisions budgétaires pour le projet se chiffrent à un coût total de 75 000 \$ s'étalant sur 2014-2015, dont une contribution de la Municipalité en argent de 20 300 \$ et en nature de 4 700 \$;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation portageoise de développement appui la municipalité dans le financement du projet en organisant un tirage pour amasser 30 000 \$, dont 15 000 \$ seront attribués au parc intergénérationnel du secteur des Îles;

CONSIDÉRANT QUE la date limite pour déposer une demande de subvention PNHA est le 4 juillet 2014;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Roussel, appuyé par Yves Poussard, et résolu à l'unanimité des conseiller(ère)s présent(e)s,

**S-2014-07-162**

QUE le Conseil mandate Louis Breton, le directeur général, pour élaborer et soumettre une demande subvention pour un montant de 25 000 \$ dans le cadre du programme nouveaux horizons pour les aînés (PNHA).

***PÉRIODE DE QUESTIONS / RÉPONSES ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE***

**5. Période de questions / réponses facultatives**

Nil

**6. Levée de l'assemblée**

Sur la proposition d'Yves Poussard, l'assemblée est levée à 19h09.

---

Vincent More  
Maire

---

Louis Breton  
Directeur général